

### » PRESSE NATIONALE

Politique 

**le jour**  
Plus  
POUR PLUS D'INFORMATION

#### ABOISSO : LA GENDARMERIE INTERCEPTE UN VÉHICULE D'ORPAILLEURS ET SON CONTENU

Les éléments de l'Escadron mobile d'Aboisso et de la Brigade de Maféré ont récemment mené des actions de lutte contre l'orpaillage illégal dans la région du Sud Comoé. Une publication du service de communication de la gendarmerie nationale indique qu'ils ont interpellé 8 individus et détruit un important lot de matériel lors d'opérations de déguerpissement de sites d'orpaillage illégal dans le département d'Aboisso. Menées dans les localités de Dadiesso, Toliesso, Aboulié, Affiénou et Kouakro, ces opérations ont permis de détruire 57 concasseurs, 54 motopompes, 98 tapis de lavage, 29 dragues, 20 dispositifs de lavage, 65 bassines ainsi qu'un groupe électrogène. Par ailleurs, un véhicule transportant du matériel destiné à l'orpaillage illégal a été intercepté par les gendarmes au cours d'une patrouille.

**soirinfo**

#### NAMANÉ/ LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL : 27 INDIVIDUS INTERPELLÉS, D'IMPORTANTS MATÉRIELS DÉTRUITS

Les éléments de l'Escadron de gendarmerie 1/2 de Daloa (Centre-Ouest ivoirien) et leurs collègues de la Brigade d'Issia ont effectué, le lundi 17 août 2026, à l'aube, une descente musclée dans la bourgade de Pierrekro, dans la sous-préfecture de Namané. Au cours de cette opération, les gendarmes, pendant 11 heures (5 h-16 h 30) ont identifié 6 sites d'orpaillage illégal. Sur ces sites, plusieurs individus, précisément au nombre de 27, ont été surpris. En plus de ces arrestations, les Hommes de la Maréchaussée ont mis la main sur les matériels de travail de ces individus qu'ils ont finalement détruits. Il s'agit de 15 concasseurs, 21 motopompes, 1100 mètres de tuyau de raccordement et 14 abris de fortune. Il faut indiquer cette opération d'envergure se situe dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage illégal.

**Fraternité Matin**

#### DIMBOKRO / LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL : DU MATÉRIEL DÉTRUIT

Une équipe de l'Unité d'intervention de la gendarmerie nationale (UIGN) a détruit, le 14 août, 496 bâtons de dynamite, 96 détonateurs et 4 cordons détonants des orpailleurs illégaux des sites de Booré 1 et 2. L'opération s'est déroulée sur le champ de tir de la gendarmerie, entre les villages d'Ahua et de Soungassou, en présence du sous-préfet de Dimbokro, N'Zi Donatien Maurice, des responsables des Forces de défense et de sécurité ainsi que du président de la cellule civilo-militaire du département, Nanan Koffi Emmanuel. Ce dernier a salué « le travail colossal abattu par les Forces de défense et de sécurité ». Il a dénoncé l'usage de produits toxiques tels que le mercure et le cyanure, responsables de la pollution des eaux et de la destruction des ressources halieutiques. La saisie du matériel s'est déroulée le 31 juillet dernier, après une explosion qui a fait 7 blessés.

**L'EXPRESS**  
QUOTIDIEN

#### DÉVELOPPEMENT ET SÉCURITÉ DE L'AFRIQUE DE L'OUEST : OUATTARA, LE RÉFÉRENT DES PRÉSIDENTS AMBITIEUX

Après leur accession à la magistrature suprême de leurs différents pays, le Sénégal, la Guinée et le Gabon, les jeunes présidents Bassirou Diomaye Faye, Mamadi Doumbouya et Brice Clotaire Oligui Nguema sont venus à Abidjan pour s'abreuver de la sagesse et du leadership du Président Alassane Ouattara. Le Président Alassane Ouattara n'est pas n'importe qui en Afrique et particulièrement en Afrique de l'Ouest. Le Chef de l'État ivoirien jouit d'une notoriété sans pareille. Cet entregent est reconnu tant dans le monde

des finances que dans le gotha des sommités mondiales. Ce leadership, mondialement reconnu, a permis à la Côte d'Ivoire, en si peu de temps, de se hisser au rang des pays africains les plus enviés. Sortie d'une guerre fratricide, la Côte d'Ivoire était loin de cicatriser rapidement ses meurtrissures, tant les plaies de la crise étaient béantes.



## JUSTICE IVOIRIENNE : ALASSANE OUATTARA NOMME PLUSIEURS MAGISTRATS

Le président de la République, a procédé le 13 août dernier, à un vaste mouvement dans le secteur de la justice. Par le décret n° 2026-568 du 13 août 2026, portant nomination de magistrats aux sièges des cours d'appel et tribunaux de première instance et aux parquets près lesdites cours et lesdits tribunaux. Entre autres, ainsi sont nommés, dans les fonctions ci-après désignées, les magistrats dont les noms suivent. Madame Lorgn Marie Rose, Matricule 265 297-D, Magistrat Hors Hiérarchie, Groupe B après 3 ans, précédemment Président du Tribunal de Première Instance de Bouaké; Bini Kouakou Maizan Charles, Matricule 265 256-K, Magistrat Hors Hiérarchie, Groupe B après 3 ans, précédemment Président du Tribunal de Première Instance de San Pedro; Bladi Barthélemy, Matricule 265 318-R, magistrat du premier grade, Premier Groupe, précédemment Président du Tribunal de Première Instance d'Agboville; Ehouman Kamelan Huberson, Matricule 275 833-Y, Magistrat du Premier Grade, Premier Groupe, précédemment Conseiller à la Cour d'appel.



## SÉNAT IVOIRIEN-ASSEMBLÉE NATIONALE GUINÉENNE : LA CONSOLIDATION DU RÔLE DES FEMMES AU CŒUR DE LA COOPÉRATION

Kandia Camara et Hadja Makalé Camara en phase. Elles sont respectivement présidente du Sénat de Côte d'Ivoire et vice-présidente de l'Assemblée nationale de la Guinée. Les deux personnalités, au cours d'un entretien, le lundi 17 août, à la résidence de la première responsable des sénateurs de Côte d'Ivoire, se sont engagées à renforcer la coopération entre leurs deux entités. Elles ont, selon la note informative reçue, pris la résolution de surtout travailler à la consolidation du rôle des femmes dans leurs hémicycles respectifs. « Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique de consolidation des relations historiques, fraternelles et culturelles entre la Côte d'Ivoire et la Guinée. Elle a notamment permis aux deux personnalités d'échanger sur les perspectives de renforcement de la coopération parlementaire et sur le rôle des femmes dans la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et du développement », peut-on lire dans le communiqué.



## DÉFENSE-SÉCURITÉ-LUTTE CONTRE LE TERRORISME : SIX PAYS AFRICAINS REPENSENT LEUR FORMATION MILITAIRE

Les écoles et académies de formation militaire du Bénin, du Togo, du Cameroun, du Niger, du Sénégal et de la Guinée sont, depuis hier, à Grand-Bassam, pour repenser leurs méthodes et renforcer leur coopération. À l'initiative du programme Sipodi de la Konrad-Adenauer-Stiftung (Kas), les représentants de ces six pays ont entamé un séminaire qui s'achèvera le 21 août, sur le thème « Les académies en immersion : renforcer la coopération, l'innovation pédagogique et l'adaptation des formations militaires aux défis sécuritaires contemporains ». À l'ouverture des travaux, Dr Jean Jacques Konadjé, conseiller spécial du vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, a souligné l'urgence pour les États africains d'adapter leurs forces armées à un environnement devenu particulièrement complexe. « Nos États sont à la croisée des chemins », a-t-il relevé, évoquant les reconfigurations géopolitiques, le terrorisme, la criminalité transnationale, les conflits armés, les crises énergétiques, les migrations et le changement climatique.



## FIN DE FORMATION POUR LE 50E COURS D'APPLICATION : 69 NOUVEAUX OFFICIERS DE GENDARMERIE PARÉS POUR LE TERRAIN

L'École de Gendarmerie d'Abidjan (EGA) a abrité, hier, mardi 18 août 2026, la cérémonie de clôture de la 50ème Cours d'Application des Officiers de la Gendarmerie Nationale (CAOGN). Pôle d'excellence en matière de coopération militaire régionale, l'établissement a rassemblé cette année 50 stagiaires ivoiriens et 19 représentants de pays frères, venus notamment du Gabon, de Centrafrique, du Congo, de Djibouti, de Guinée, du Cameroun, du Sénégal et du Togo. Ce, durant 10 mois de formation intensive débutée en octobre 2025. Ils ont reçu leurs parchemins, marquant la fin de leur stage initial de commandement. Représentant le patron de la maréchaussée ivoirienne, le Général de Division Kouassi René Stanislas,



## AMÉLIORATION DES PRÉVISIONS MACROÉCONOMIQUES : LA DGE FORME PLUSIEURS CADRES À LA MAÎTRISE DES COMPTES NATIONAUX

La Direction générale de l'Économie (DGE) réunit, du 17 au 21 août 2026, à Grand-Bassam, des cadres issus de son personnel, de l'agence nationale de la BCEAO) de l'Agence nationale de la statistique (Anstat) et de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP). Cette session de formation vise à renforcer les capacités analytiques de ces cadres en leur permettant d'acquérir une maîtrise solide des concepts, des méthodologies et des structures des comptes nationaux, afin d'améliorer la qualité de leurs travaux de prévision macroéconomique, d'optimiser le développement des autres modules et l'exploitation du Système intégré de gestion macroéconomique (Sigma). A la tribune, lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier, mardi 18 août dernier, Sansan Hien, Directeur général de l'Economie, a rappelé la nécessité pour les participants de maîtriser les comptes nationaux qu'il qualifie de « socle statistique indispensable » aux analyses conjoncturelles.



## CRYPTOMONNAIES : LE COMITÉ DE VEILLE TRAQUE LES ESCROQUERIES EN CÔTE D'IVOIRE

Le Comité de veille sur les placements financiers illicites a, dans une déclaration officielle publiée lundi 17 août 2026, appelé les populations ivoiriennes à la plus grande vigilance face à des plateformes clandestines qui promettent des gains rapides. Ces offres frauduleuses se développent sur les réseaux sociaux. Elles s'appuient désormais sur l'Intelligence artificielle pour donner une apparence de crédibilité aux opérations proposées. Certaines plateformes vont jusqu'à reproduire les interfaces d'institutions reconnues afin de rassurer les potentiels investisseurs, a relayé le site d'information Sika finance. Le Comité a alerté également sur le risque de vol des données personnelles et bancaires. Derrière des propositions d'investissement, des escrocs chercheraient à récupérer les coordonnées financières de leurs victimes avant de procéder à leur dépouillement. Des pertes qui, selon l'organe, peuvent s'avérer particulièrement difficiles, voire impossibles, à récupérer. Cette alerte intervient dans un contexte de forte progression de l'usage des cryptoactifs en Afrique.



## RÉGION DU GONTOUGO/ FILIÈRE ANACARDE : LES AUTORITÉS LOCALES SENSIBILISÉES SUR LE PROJET D'IDENTIFICATION DES PRODUCTEURS

Une rencontre d'information et de sensibilisation sur le projet d'identification des exploitants et exploitations d'anacarde (leea) s'est tenue, le mardi 18 août 2026, à la préfecture de Bondoukou. Pour cette première étape de l'exécution de ce projet au Nord-Est ivoirien, les autorités administratives et coutumières ont été la cible de cette rencontre. Face à ses hôtes du jour, Mamadou Doumbia, Directeur des délégations régionales (DDR), représentant Berté Mamadou, Directeur général du Conseil coton, anacarde, Karité (Ccak), a noté que la réforme engagée par le gouvernement en 2013 a profondément transformé la filière anacarde ivoirienne, avec une production désormais supérieure à 1,5 million de tonnes. Une performance qui hisse désormais le pays au rang de premier producteur mondial de noix de cajou, devenu l'une des principales cultures d'exportation. Sur la base de cette réalité, Mamadou Doumbia a indiqué que la filière fait face à de nouveaux défis qui nécessitent une meilleure connaissance de ses acteurs et de son potentiel de production. C'est dans cette perspective, a-t-il poursuivi, que le Ccak a obtenu l'accord du gouvernement pour la mise en œuvre de l'opération d'identification des exploitants et exploitations d'anacarde de Côte d'Ivoire.



## HÉVÉA/ COMMERCIALISATION DE LA GRAINE 2023-2025 : PRÈS DE 9 MILLIARDS FCFA DE PROFITS ENREGISTRÉS

La commercialisation de la graine d'hévéa a généré un montant global de 8,945 milliards FCFA au profit des producteurs, des sociétés coopératives et des transporteurs entre 2023, année de la phase pilote, et 2025. L'annonce a été faite par le directeur exécutif de la Fédération des OPA de producteurs de la filière hévéa de Côte d'Ivoire (FPH-CI), Gbahi Djoua Luc. Il procédait le 17 août dernier, au lancement officiel de

la campagne 2026 de la filière à Abidjan. Présentant le résultat des précédents exercices, Gbahi Djoua Luc a relevé une progression significative des volumes et du nombre de bénéficiaires. S'agissant de la campagne 2025, la FPH-CI a enregistré une nette hausse, avec 233 coopératives et 18 418 producteurs bénéficiaires, ainsi que plus de 230 transporteurs mobilisés. Quelque 250 emplois directs ont été générés, pour environ 150 000 personnes touchées.



## CÔTE D'IVOIRE : LA CARTE DU PRODUCTEUR OBLIGATOIRE À COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2026

Le Conseil du Café-Cacao a organisé une rencontre d'information et de sensibilisation des acteurs de la filière, le lundi 17 août 2026 à la mairie de Dabou, informe un communiqué de presse dont L'inter a reçu copie. À cette rencontre, Bakayoko Inza, le délégué régional du café-cacao a exhorté les producteurs de café et de cacao du département à se faire établir leur carte de producteur, dans le cadre de la mise en œuvre du Système national de traçabilité (Snt). « L'utilisation de la carte du producteur deviendra obligatoire à compter du 1er septembre 2026 dans le cadre du nouveau dispositif de traçabilité. La carte permettra également aux producteurs d'être officiellement identifiés et de faciliter leur accès aux programmes du Conseil du Café-Cacao », a-t-il déclaré. M. Bakayoko a présenté aux producteurs les avantages liés à cette carte, notamment la sécurisation des paiements, le respect du prix officiel d'achat, la réduction de la circulation des espèces et des risques de vol, ainsi que l'accès à la CMU.



## CACAO : COMMENT LA CÔTE D'IVOIRE ADAPTE SON MODÈLE FACE AUX MUTATIONS DU MARCHÉ MONDIAL

À quelques semaines de l'ouverture de la campagne principale 2026/2027 du cacao, la Côte d'Ivoire poursuit le déploiement de son nouveau système national de traçabilité. Dans plusieurs zones de production comme Divo, Facobly ou encore Soubré, le Conseil du Café-Cacao multiplie, depuis fin juillet, les opérations de sensibilisation auprès des producteurs, qui doivent se procurer une carte professionnelle renseignant l'identité du producteur, ses plantations et leur géolocalisation avant l'entrée en vigueur du dispositif. À partir du 1er septembre 2026, cette carte sera obligatoire pour les opérations commerciales dans le secteur. Parallèlement, Abidjan entend accélérer la montée en gamme de sa filière en rejoignant, le 14 juillet 2026, la Cocoa Value Addition Alliance, aux côtés du Ghana, du Nigeria et du Cameroun. Officialisée par la Déclaration d'Abuja, cette coalition vise à coordonner les politiques des principaux producteurs africains, attirer davantage d'investissements dans la transformation et renforcer leur capacité à peser collectivement sur les règles du marché mondial. Ces derniers développements répondent à un même enjeu, celui d'adapter le modèle ivoirien face aux mutations du marché mondial.

Société



## FORMATION PROFESSIONNELLE : ADAMA KAMARA LANCE LA RÉFORME DU FDFP À ASSINIE

Le ministre de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, Adama Kamara, a donné le coup d'envoi officiel de la réforme du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP) lors d'un atelier d'examen et de validation des avant-projets de textes, de cette réforme, ouvert ce mardi à Assinie. Pendant trois jours, les différentes parties prenantes, notamment les représentants des pouvoirs publics ; les membres du Comité de Gestion du FDFP ; les organisations patronales ; les centrales syndicales ; les partenaires techniques et financiers ; le Cabinet TBC, en qualité de Consultant ; vont examiner les dispositions proposées, en apprécier la cohérence, formuler leurs observations et contribuer à la consolidation des textes. Les échanges devront ainsi permettre de parvenir à des avant-projets consolidés tenant compte des contributions recueillies au cours des travaux et de préparer la poursuite du processus devant conduire à leur adoption.



## FONCTION PUBLIQUE/FORMATION SUR LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES : DES AUDITEURS REÇOIVENT LEURS PARCHEMINS

C'est effectif. La cérémonie de remise des parchemins aux auditeurs et le lancement de l'élaboration des cartographies des risques au sein des directions et des services a eu lieu, le mardi 18 août 2026. Ce, à la salle de conférence du ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'administration, au

Plateau. La Directrice de Cabinet, Ouloboté Bobi Grâce a donné les raisons ayant motivé l'élaboration de la cartographie. « En janvier 2023, le ministre d'État a instruit l'Inspection Générale de proposer un cadre normatif d'évaluation de la performance des services sur la base de la cartographie des risques. Pour marquer sa détermination, elle a demandé que l'élaboration de la cartographie des risques des services soit inscrite comme action prioritaire dans les lettres d'admission. Et c'est dans cette optique que les sessions de formation ont été organisées », a-t-elle précisé.



## COLONIE D'ÉTAT 2026 : LES JEUNES COLONS RETROUVENT ABIDJAN ENRICHIS DE BELLES EXPÉRIENCES

Ouverte le 1er août, la Colonie d'État a refermé ses portes le 12 août, avec le retour à Abidjan des jeunes participants. Cette édition, organisée à Daloa, aura marqué une nouvelle étape dans la volonté de faire des loisirs un véritable outil d'éducation et d'épanouissement de la jeunesse. 150 enfants et adolescents, dont 96 meilleurs élèves issus de 21 régions administratives et de 23 directions régionales de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, ont pris part à cette aventure. Pour Mamadou Kéïta, directeur des Parcs de loisirs, d'attraction et des jeux numériques, cette diversité géographique confère désormais à la colonie une véritable dimension nationale. Pour plusieurs participants, le séjour représentait une première expérience de vie en dehors de leur environnement familial. Placée sous le thème « Loisirs et découverte pour bâtir une citoyenneté par l'expérience collective », l'édition 2026 a proposé aux jeunes diverses activités culturelles, éducatives, sportives et récréatives.



## DALOA / ENSEIGNEMENT PRIVÉ : LA DEEP RENFORCE LES CAPACITÉS DES ACTEURS

La Direction de l'Encadrement des Établissements Privés (DEEP), en collaboration avec la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC), organise une session de formation des acteurs des établissements privés au Collège Moderne Touré Nassanaba de Daloa. Cette formation, destinée aux enseignants, éducateurs et directeurs d'établissements privés, vise à renforcer leurs compétences professionnelles et à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation. À l'ouverture des travaux, Mme Touré née Diarra Mariam, directrice générale de la DEEP, a souligné l'importance du secteur privé dans le système éducatif ivoirien. Elle a rappelé la nécessité de renforcer régulièrement les capacités des acteurs afin de garantir un meilleur encadrement des apprenants. Représentant M. N'Guessan Koffi, ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, M. Agnimel Jérôme a, pour sa part, insisté sur l'importance du renforcement des capacités des enseignants, éducateurs et directeurs du privé.



## ENTRÉE INFAS 2026 : PLUS DE 161 000 CANDIDATS À L'ASSAUT DES CONCOURS DIRECTS

L'Institut national de formation des agents de santé (Infas) a officiellement donné, le mardi 18 août 2026, le coup d'envoi des concours directs d'entrée au titre de la session 2026. Avec 161 917 candidatures enregistrées, le concours confirme l'attrait grandissant des métiers de la santé auprès de la jeunesse ivoirienne. Représentant le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, la directrice de cabinet adjointe, Dr Coulibaly Soltié Koné, a appelé les candidats à mesurer la portée du choix qu'ils s'approprient à faire. Selon elle, l'engouement observé autour du concours traduit à la fois l'intérêt de la jeunesse pour les professions médicales et son ambition de contribuer au bien-être des populations. Elle a toutefois insisté sur la dimension vocationnelle de ces métiers. Intégrer l'Infas ne saurait se résumer à la recherche d'un emploi ou d'un statut, a-t-elle rappelé.



## CRSCM-CEDEAO : LE PLAN DE RÉPONSE AUX ÉPIDÉMIES ET AUTRES URGENCES DE SANTÉ PUBLIQUE EN COURS DE VALIDATION

Un atelier régional de validation technique du plan stratégique de préparation et de réponse aux épidémies et autres urgences de santé publique du Centre régional de surveillance et de contrôle de la maladie (Crscm) de la CEDEAO, a démarré à Abidjan Plateau, le mardi 18 août 2026, pour prendre fin, ce vendredi 21 du même mois. Au nom du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture

maladie universelle, Pierre Dimba, le Directeur général de la Santé, le professeur Mamadou Samba, a soutenu que « (...) La prévention, la détection précoce et la riposte efficace exigent des systèmes nationaux solides, mais aussi une coordination régionale structurée, des mécanismes de mutualisation et une confiance durable entre États ». Et de noter qu'il s'agit de consolider une vision commune et de s'accorder sur des orientations opérationnelles pour les cinq prochaines années : surveillance, alerte précoce, laboratoires, réponse rapide, logistique d'urgence, partage de données, coordination, et intégration de l'approche "Une seule santé"

---



## MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER : LE SYNDICAT DES AGENTS ENCOURAGE LA POLITIQUE SOCIALE DU NOUVEAU MINISTRE

Les remous sociaux au ministère des Infrastructures et de l'Entretien routier seront-ils un lointain souvenir désormais ? En tout cas, tout porte à le croire si l'on s'en tient aux premiers pas du nouveau locataire de ce département ministériel. Qui est en train de réussir son baptême du feu, pourrait-on dire. Du moins, si l'on s'en tient à la sortie que vient de faire le syndicat des agents du ministère des infrastructures et de l'entretien routier (SYNA-MEERCI). Lequel salue "la politique sociale mise en œuvre par le ministre Hien Yacouba Sié depuis sa nomination à la tête de ce ministère". En effet à travers un communiqué de presse rendu public hier mardi 18 août 2026, et signé de Gnalla Mohon Bruce, secrétaire général dudit syndicat, les travailleurs ont exprimé leur satisfaction face au travail de dialogue social abattu par leur nouveau patron et son équipe.

---



## LUTTE CONTRE L'INCIVISME ROUTIER : LE GOUVERNEMENT ANNONCE DES "VACANCES SANS ACCIDENT"

C'est une initiative louable. Le Ministère des Transports et des Affaires maritimes a procédé, le 15 août 2026, à l'Amphi A District de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, au lancement de la campagne "Vacances sans accident". Coordonnée par le Directeur Général des Transports Terrestres et de la Circulation (DGTTC), cette initiative vise à renforcer la prise de conscience des conducteurs de deux (2) et trois (3) roues face aux risques d'accidents, particulièrement en cette période de vacances scolaires où les déplacements sont intenses. L'initiative s'étendra à Korhogo, Bouaké et Daloa, et pour être amplifiée par les Directions régionales sur l'ensemble du territoire. Au cours de la rencontre, le Directeur Général, Oumar Sacko a dénoncé plusieurs comportements à l'origine des accidents, notamment l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, la circulation à contresens, l'alcool au volant, l'usage du téléphone, le surnombre, la surcharge et le non-port du casque. Le manque de formation, l'absence de permis de conduire et l'exercice informel de certaines activités ont également été pointés du doigt.

---



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE : L'OSER LANCE UNE FORMATION GRATUITE À L'ENDROIT DES LIVREURS À MOTO D'ABIDJAN

Le ministère des Transports et des Affaires maritimes, à travers l'Office de sécurité routière (OSER), organise, à compter du 19 août 2026, une série de sessions de formation gratuite destinées aux livreurs à moto du District autonome d'Abidjan. L'initiative vise une sensibilisation accrue aux risques routiers liés à la conduite des 2 et 3 roues afin de réduire le nombre d'accidents sur la voie publique. Quatre communes ont été retenues pour accueillir ces sessions. La première se tiendra le mercredi 19 août 2026 de 8 h 00 à 11 h 00 à la mairie de Cocody. Elle sera suivie le mardi 25 août 2026 à la même heure par la mairie de Koumassi. Le vendredi 28 août 2026, les livreurs sont attendus à la mairie de Yopougon, avant une dernière session prévue le mardi 1er septembre 2026 à la mairie d'Abobo. Pour participer, chaque livreur devra se présenter sur le site choisi avec la photocopie de son permis de conduire ou de sa pièce d'identité.

---



## FILIÈRE ANACARDE : 1 000 JEUNES FORMÉS AU MÉTIER D'APPLICATEUR DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

À l'initiative de l'Organisation interprofessionnelle agricole (Oia) de la filière anacarde, 1 000 jeunes sont réunis à Yamoussoukro, du 17 au 19 août, pour une formation au métier d'apporteur de produits phytosanitaires. Cette activité est une opportunité de les outiller, afin qu'ils puissent s'insérer dans la filière. Le lancement de ce programme a eu lieu, le 17 août. La cérémonie a été présidée par le préfet de

région, préfet du département de Yamoussoukro, Coulibaly Guando. Il a félicité l'Oia-anacarde pour son dynamisme et souhaité que cette organisation ait un œil attentif sur la qualité des produits phytosanitaires à utiliser. Pour sa part, le Président du Conseil d'administration (Pca) de l'Oia-anacarde, Soro Beh, a précisé que cette activité est l'aboutissement d'un processus de concertation engagé avec les acteurs de la filière, lors de l'atelier national de mise en place des Services agricoles de proximité (Sap), qui s'est tenu récemment à Yamoussoukro.



## COCODY/ NON-RESPECT DU POIDS DU PAIN : LA BRIGADE DE CONTRÔLE RAPIDE SÉVIT CONTRE UNE BOULANGERIE

À la suite d'une alerte diffusée sur TikTok, la Brigade de contrôle rapide (BCR) du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat s'est rendue, le mardi 18 août 2026, dans une boulangerie située à Cocody-Mermoz, pour vérifier la conformité des baguettes de pain aux prix et poids réglementaires. Conduite par l'inspecteur Diabaté Mariam, commandante adjointe de la BCR, l'équipe a procédé à plusieurs opérations de pesée. Les contrôles ont révélé des écarts entre les poids constatés et les poids réglementaires. Pour les baguettes vendues à 200 F CFA, dix échantillons pesaient au total entre 1,4 et 1,7 kg au total, contre 2,3 kg attendus. Pour celles vendues à 150 FCFA, plusieurs échantillons pesaient entre 1,3 et 1,4 kg, alors que le poids attendu était de 1,7 kg. La BCR a également rappelé que l'affichage des prix et des poids est obligatoire.



## BOUAKÉ / FABRICATION FRAUDULEUSE DE PRODUITS COSMÉTIQUES : LE DIRECTEUR RÉGIONAL DU COMMERCE ACCENTUE SES ACTIONS SUR LE TERRAIN

Plusieurs substances chimiques et des produits cosmétiques d'hygiène corporelle ont été saisis par la direction régionale du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat de la région de Gbêkê. Fadiga Mamadou, premier responsable de ladite direction a procédé, mardi 18 août 2026, à la présentation à la presse de ces substances. Il a indiqué que cette saisie fait suite à une opération de lutte contre la production non réglementaire et la commercialisation frauduleuse de ces produits cosmétiques et d'hygiènes corporelles. Au regard des dangers que représentent ces substances pour le consommateur, le directeur régional du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat de la région de Gbêkê a invité les auteurs de cette pratique à se conformer aux dispositions en vigueur dans la fabrication des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle au risque de subir la rigueur de la loi.

Culture



## TAXE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : UNE CAMPAGNE POUR RENFORCER LE RECOUVREMENT

La campagne nationale de sensibilisation et de mobilisation pour l'amélioration du recouvrement de la Taxe de Développement Touristique (TDT) a été lancée, le mardi 18 août 2026, à l'Hôtel des Armées d'Abidjan-Plateau. Elle vise à faire connaître les nouvelles dispositions de l'Annexe fiscale 2026 et à renforcer le financement du développement du tourisme et des loisirs. Représentant le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, le directeur de cabinet Daniel Leal Andi a rappelé que la TDT est un instrument essentiel de la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire ». L'Annexe fiscale 2026 élargit son assiette à l'ensemble des acteurs du secteur et porte son taux de 1,5 % à 2,5 % par facture de consommation.



## TAXE SUR LA PUBLICITÉ : DE GRANDES DÉCISIONS PRISES

L'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM) veut renforcer la mobilisation et le reversement de la taxe sur la publicité, principale source de financement de ses interventions en faveur des acteurs des médias. Trois résolutions ont été adoptées : l'optimisation de la mobilisation de la taxe sur la publicité, la prise en compte des nouveaux médias et de la publicité digitale, et la mise en place d'un cadre permanent de collaboration entre les parties prenantes. Pour l'ASDM, l'enjeu est désormais de traduire ces recommandations en actions concrètes afin de sécuriser les ressources issues de la taxe sur la publicité. Avec un taux de reversement de seulement 44,6 % sur trois ans, le défi est clair : améliorer la collecte, renforcer la traçabilité des ressources et garantir à l'Agence les moyens nécessaires à l'accompagnement du secteur des médias.



## À KORHOGO, LE CENTRE CIVIQUE OFFRE UNE NOUVELLE CHANCE AUX JEUNES

Ils sont arrivés avec des parcours différents. Certains ont quitté l'école tôt, d'autres étaient sans emploi ou à la recherche d'une nouvelle orientation. Au Centre de Service civique de Korhogo, ils ont en commun la volonté de repartir sur de nouvelles bases. Porté par l'Office du Service Civique National (OSCN), sous la tutelle du ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, le dispositif entend offrir à ces jeunes un cadre pour se resocialiser, se former et préparer leur insertion professionnelle. À Tioroniaradougou, à environ cinq kilomètres de Korhogo, le centre peut accueillir 1 000 jeunes par an, en deux cohortes de 500. La première, entrée en formation en janvier 2026, suit un parcours de six mois associant resocialisation, civisme, alphabétisation et apprentissage d'un métier. Mécanique automobile et moto, maraîchage, ferronnerie, maçonnerie, élevage, transformation de produits locaux, froid et climatisation ou encore électricité bâtiment, les jeunes sont formés à des métiers qui doivent leur permettre de préparer la suite de leur parcours. (Source : CICG)



## CÔTE D'IVOIRE : LE GOUVERNEMENT DONNE 15 JOURS POUR DÉMANTELER LES SUPPORTS PUBLICITAIRES NON AUTORISÉS À ABIDJAN

Les régies publicitaires et les propriétaires de domaines privés concernés disposent d'un délai de 15 jours pour retirer les supports publicitaires extérieurs non autorisés dans le District autonome d'Abidjan. Passé ce délai, les installations restantes seront démantelées sans préavis ni dédommagement, aux frais des contrevenants. Dans un communiqué conjoint rendu public ce mardi 18 août 2026, les ministres en charge de la Communication, de l'Intérieur et de la Sécurité, ainsi que de l'Urbanisme, du Logement et du Cadre de Vie, invitent les acteurs concernés à procéder au retrait des dispositifs publicitaires installés sans autorisation. La mesure concerne notamment les supports publicitaires extérieurs implantés sur des domaines privés, en particulier sur les toitures et les façades d'immeubles, sans autorisation du Conseil supérieur de la publicité (CSP).



## PROGRAMME PNAPAS : 16 600 DIRECTEURS D'ÉCOLES PRIMAIRES ET 16 250 ENSEIGNANTS DE CE2 EN FORMATION À YAMOOUSSOUKRO

Depuis le lundi 17 août, à Yamoussoukro, 16 600 directeurs d'écoles primaires et 16 250 enseignants de CE2 suivent une formation de douze jours, qui s'achèvera le vendredi 28 août 2026. Organisée dans le cadre du Programme national d'Appui à l'Apprentissage scolaire (PNAPAS), cette session concerne les 41 Directions régionales de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique (DRENAET) du pays. Le coup d'envoi a été donné par Melagne Jérôme Agnimel, coordonnateur général chargé de la Pédagogie de l'enseignement secondaire général et superviseur national. Il a profité de l'occasion pour faire le tour des trois sites de la capitale politique, afin de vérifier que les conditions étaient réunies pour un bon déroulement des travaux. « Nous devons nous assurer que tout est prêt pour une rentrée effective des classes le 14 septembre 2026. Cette formation en présentiel, destinée aux directeurs d'école et aux titulaires des classes de CE2, participe à cette préparation », a-t-il déclaré.



**Restez connectés à l'actualité du gouvernement**  
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci officiel



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel  
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).

Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

## L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci),  
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions  
des Conseils des ministres, démarches administratives,  
actualité nationale.



CICG

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci) 101

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci) - Une information publique, officielle et fiable